



Places d'apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/ve CFC

(dans nos crèches municipales Avenir, Bubenberg et Mâche)

La Ville de Bienne forme des jeunes gens dans dix professions différentes et accorde la plus grande importance à une qualité élevée. Des formatrices et formateurs compétents encadrent les apprentis – garçons et filles – encourageant leurs compétences professionnelles, personnelles, méthodologiques et sociales. Des offres internes de perfectionnement et des conditions de travail modernes contribuent au succès de la formation.

Nous recherchons, pour le **1er août 2018**,

neuf apprenties assistantes socio-éducatives CFC / apprentis assistants socio-éducatifs CFC

Formation en entreprise:

- Dans nos crèches municipales, vous travaillez en contact étroit avec les enfants.
- Vous organisez des activités de groupe ou individuelles pour les bébés et les enfants en âge préscolaire adaptées à leur âge et à leur situation, leur permettant ainsi de faire des expériences variées, d'apprendre et de se développer.
- Vous vous familiarisez avec des compétences et connaissances importantes, comme la communication, les relations professionnelles, les phases du développement humain, les influences favorables ou défavorables ainsi que les développements normaux ou problématiques.
- Vous acquérez également des connaissances et aptitudes en matière de tâches ménagères, de soins des bébés et de soins de base.

Nos exigences:

- Vous êtes à l'aise avec les enfants et savez vous occuper d'eux.
- Ayant un grand sens de l'observation, vous faites preuve de sensibilité, de créativité, de flexibilité, d'ouverture d'esprit ainsi que d'un sens aigu des responsabilités et avez envie de travailler en équipe.
- Vous avez achevé votre scolarité de degré secondaire.
- De bonnes connaissances d'allemand sont un atout.

Nous vous offrons:

Un environnement bilingue, divers événements et manifestations (journée de mise au courant, excursion annuelle avec les formatrices et formateurs, cours préparatoires à l'entrée dans la vie professionnelle et autres), un bonus non-fumeur et une prime en fonction de la note obtenue aux procédures de qualification. Les salaires des apprenties et apprentis, examinés chaque année, sont conformes aux recommandations des associations professionnelles et du Canton de Berne.

Votre prochaine démarche:

Madame Elisabeth Stöckli se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire (T: 032 326 14 26).

Veillez envoyer votre dossier de candidature complet avec lettre de motivation, CV, photo et copies des bulletins scolaires des deux dernières années scolaires par mail ou à l'adresse suivante:

**Ville de Bienne, Département Écoles & Sport,
Service de l'accueil extrafamilial et du travail social scolaire,
à l'attention de Mme Elisabeth Stöckli, rue Centrale 60, 2503 Bienne,
www.biel-bienne.ch**